

## **Séance de conseil du 21 septembre 2009**

### **Poursuites: départ vers Moutier**

Les autorités ont été informées que la fermeture de l'Office des poursuites et faillites de Courtelary, décidée par le Conseil exécutif bernois, interviendra le lundi 28 septembre. L'Office déménagera donc à Moutier, où il sera à nouveau opérationnel dès le 5 octobre prochain, au numéro 47 de la rue Centrale.

### **Au fil de l'eau : Alpiq abandonne**

La société Alpiq EcoPower AG, qui s'est intéressé de près à la Centrale hydroélectrique des Iles, vient finalement d'abandonner le projet. Le dossier a dès lors été transmis à sol-E Suisse SA, une filiale des Forces motrices bernoises spécialisée dans les énergies renouvelables. Cette société, basée à Berne mais avec notamment une antenne à Porrentruy, semble fort intéressés par le site des Iles. A suivre donc...

### **Commissionnaire partant**

Une démission a été enregistrée, avec effet immédiat, à la commission de l'urbanisme et des constructions. Ses occupations professionnelles ne lui permettant plus de dégager le temps nécessaire à son engagement dans cet organe, Sébastien Hadorn a en effet annoncé son départ. Son remplacement sera assuré au début de l'année prochaine.

### **Délégations**

Henri Châtelain représentera les autorités municipales à l'inauguration de l'école ménagère de Corgémont, le 20 octobre prochain à 18 h, à l'invitation du Conseil municipal curgismondain.

Chantal Vaucher participera pour sa part à l'assemblée des délégués de l'Ecole des Prés-de-Cortébert, le 28 octobre à 20 h 15, dans les locaux de l'école primaire d'Orvin.

Sylvia Hasler, enfin, représentera le Conseil à la prochaine séance de coordination du programme d'occupation du Vallon, fixée au 29 octobre, à 19 h, à Saint-Imier.

### **Brisée, la fontaine plus chère que prévu**

On se souvient que le Conseil avait mandaté l'entreprise Weber, de Röschenz (district de Laufon), pour démonter et remettre en état la fontaine du Crétat, sise à Sombeval et très sérieusement attaquée par les années. Or malgré toutes les précautions prises par les spécialistes, la fontaine s'est brisée en deux parties durant l'opération particulièrement délicate du démontage. Il s'ensuivra un surcoût de 4'154.- francs, qui s'ajoutera au devis initial de 21'000 francs.

### **Rue de l'Envers : en avance !**

Grâce aux excellentes conditions météorologiques de ces dernières semaines, les travaux routiers lancés à la rue de l'Envers se déroulent fort bien, le chantier ayant même pris un peu d'avance sur le calendrier prévu. Si le temps se maintient, la chaussée remise en état et sécurisée pourra être rendue au trafic le 2 octobre prochain déjà.

### **Au tour de la rue du Droit !**

Un nouveau chantier sera ouvert mercredi prochain, à la rue du Droit cette fois, où doit être remplacée la conduite d'eau potable. Les travaux devraient durer trois semaines, qui seront séparés en deux étapes, effectuées sans interruption. On commencera par le côté ouest, avant d'ouvrir le secteur de l'Euchette. Les riverains son par avance remerciés de leur patience.

### **Budget scolaire**

Le Conseil municipal a approuvé le budget 2010 de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, qui présente un excédent de charges de 824'580 francs, à répartir entre les cinq communes membres. On notera une amélioration de 6,51 % par rapport au budget 2009.

La part de Sonceboz, qui correspond à 30,15 %, s'élève à 248'611 francs. /dez